



**Appel à candidatures**

**pour les membres de la commission d'information et de sélection d'appel à projets**

Dans le cadre de la procédure d’appel à projets (AAP) pour la création d’établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), une commission d’information et de sélection d’appel à projets doit être constituée, celle-ci nécessite le recours à une procédure **d’appel à candidatures pour la désignation de représentants** d’associations participant à l’élaboration du :

• ***plan départemental d’action pour le logement et l’hébergement des personnes défavorisées***.

Et œuvrant dans :

***• le*** ***secteur de la protection administrative ou judiciaire de l’enfance.***

**Les candidats sont invités à proposer le nom d’un(e) titulaire et d’un(e) suppléant(e).** Il appartient aux candidats de transmettre, en une seule fois, leur dossier de candidature composé d’une lettre de motivation et du dossier de candidature renseigné joint.

Les membres retenus à l’issue de l’appel à candidatures seront désignés pour 3 ans (renouvelable). Ils disposent d’une voix délibérative.

Les documents devront être transmis en format PDF à l’adresse suivante :

service.sref@ardeche.fr

Les dossiers de candidatures devront être transmis **au plus tard 15 jours à compter de la date de publication de cette annonce**.